

# Les Palettes

Les palettes non traitées font l'objet d'une mise de côté en déchèteries et au siège social du SICTOM. Le SICTOM les recycle en interne.

**Attention, ne sont récupérées que les palettes non peintes, non traitées au fongicide ou en autoclave.**

En effet, les palettes sont utilisées comme coproduits sur la plate-forme de compostage des boues de station d'épuration.

Il s'agit, une fois broyé, d'utiliser le bois des palettes comme élément structurant, absorbant. En mélange avec [les boues](#), plus ou moins liquides, le broyat de bois permet l'obtention d'un compost à usage agricole.

**Plus de 1 500 m3 de palettes ont été utilisées en 2016.**

